

UN PEU DE LUMIÈRE SUR LES DATAS CENTERS D'AULNAY

31 mai 2025

Ouvrant l'enquête publique sur le projet de Data Center sur l'emprise PSA, la réunion publique du 28 mai a été exemplaire dans son déroulé, en permettant d'avoir une vue d'ensemble et des points de vue contradictoires qui peuvent alimenter une contribution au registre numérique de l'enquête (www.registre-numerique.fr/projet-datahills-aulnay-sous-bois), ouvert jusqu'au 17 juin. On peut consulter aussi à cette adresse l'ensemble du dossier.



Les promoteurs du Data Center « Data Hills » (Compagnie de Phalsbourg) ont défendu leur projet avec éloquence, en se présentant comme des sauveurs du territoire, alors qu'il s'agit surtout de saisir une belle opportunité. Concernant le choix du lieu d'implantation (à l'extrême sud-est du site PSA), des arguments imparables : une friche industrielle déjà artificialisée, éloignée des habitations, bénéficiant d'un fort potentiel d'alimentation électrique (pylone n°20), avec une connexion par une ligne enterrée traversant le parc du Sausset (!). Une partie du terrain, revégétalisée, permettra le maintien des espèces protégées qui ont déjà recolonisé le site. Autre progrès : la disparition de bâtiments fortement amiantés. L'argument le plus discutable : la nécessité de répondre aux besoins d'un société en digitalisation galopante. (Le site ne servirait qu'à l'archivage de données, pas à l'intelligence artificielle.)

On rétorquera que c'est ici l'offre qui crée le besoin. Les détracteurs du projet n'ont pas manqué de dénoncer l'influence néfaste des écrans et des réseaux sociaux, en particulier sur la jeunesse, jusqu'à l'ambition de remplacer le rapport humain dans l'enseignement. Certains sont allés encore plus loin, en envisageant

l'ensemble de la filière, gourmande en métaux et en terres rares, souvent produits dans des régions du monde où sont ignorés souci de l'écologie et droits humains des travailleurs.

On peut évidemment regretter le remplacement d'une activité apportant du travail à des milliers de travailleurs par une activité peu dispensatrice d'emplois (100 ? 200 ?). Les promoteurs du projet ont beau jeu de répondre que le projet ne concerne qu'une dizaine d'hectares sur un site originel quinze fois plus vaste. Il faudrait connaître combien d'emplois seront mobilisés lorsque sera achevé la reconversion de l'ensemble du site.

L'un des problèmes soulevés par Aulnay Environnement est la récupération de la « chaleur fatale » dégagée par les installations. Quel réseau de chaleur pourra la recueillir ? Et pour quelles zones d'habitation ? Or nous ne sommes en rien informés de l'avancement du projet municipal d'un réseau de chaleur alimenté par l'énergie géothermique, dont la température devrait être très supérieure à celle venue d'un Data Center (70 à 80° contre 35°). Le promoteur s'offre généreusement à financer des pompes à chaleur pour augmenter la température, mais la promesse est vaine, si le projet géothermique n'avance pas en même temps. Or les représentants présents de la municipalité se sont bien gardés d'intervenir pour nous renseigner et nous dire pourquoi il n'est pas prévu que le site « Val Francilia » bénéficie de ce réseau. On voit ici la vanité d'une telle procédure d'enquête publique, fondée sur un principe de transparence (toute relative), portant sur des équipements liés à d'autres aménagements dépendant d'autorités locales plus portées à la propagande qu'à l'information.

Pire : dans son analyse, l'Autorité Environnementale (MRAE) déplore que seuls 2,2% du potentiel thermique des installations pourront être exploités. Dans sa réponse, le porteur de projet indique que jamais, en raison des phases de maintenance et d'un fonctionnement qui ne sera jamais maximal, la production de chaleur sera très inférieure à celle calculée par la MRAE, et que le potentiel thermique exploitable sera porté à 43 %. Il reste que plus de la moitié de la chaleur sera évacuée vers l'atmosphère, dans un contexte de réchauffement climatique. Le prix de nos habitudes de consommation ?

L'étude du porteur de projet juge l'impact climatique négligeable (+ 0,38% dans une hypothèse de chaleur extérieure montée à 40%) Au final, la difficulté d'évaluer l'impact à terme est que les travaux s'étaleront jusqu'en 2040, et qu'on ne peut prévoir quelles évolutions connaîtront d'ici là les machines, et donc la production de chaleur.

Autre information : on parle de l'implantation d'un second Data Center sur PSA. Nous savons grâce à cette réunion qu'il s'agit d'un autre projet, avancé par la société FIFTY, que nous avions déjà rencontrée il y a quelques années lors de l'implantation de l'entreprise CHIMIREC sur PSA. Il s'agissait alors de construire un vaste complexe logistique. Apparemment un Data Center serait une bien meilleure affaire. Nous aurons donc probablement droit à une autre enquête publique.

L'argument ultime des promoteurs du projet, c'est l'apport de taxe foncière pour la commune : 6 à 7 millions. Cela contribuera-t-il à rétablir un budget d'investissement communal notoirement insuffisant ?

Il reste que la municipalité et son agence « La Belle Friche » ont tout à apprendre du secteur privé en matière de « concertation ». Mercredi soir, au lieu de refuser à l'assemblée tout questionnement avant la fin d'un interminable tunnel d'exposés cumulatifs lassants et au terme duquel on a oublié la moitié des questions, on nous a offert une respiration dès la fin du premier exposé pour laisser la parole à l'assistance, ce qui a permis des échanges cordiaux, bien que contradictoires. Au lieu de nous répéter qu'il fallait boucler dans les temps et de bloquer les interventions, on a dépassé l'horaire prévu d'une demi-heure. Au lieu de la frustration imposée, le respect et la courtoisie.

À AULNAY ET SUR TERRE D'EN VOL, IL Y A DES GENS QUI ONT BESOIN D'UNE SÉRIEUSE REMISE À NIVEAU.